

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraires et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI et VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, Abonnement à l'Album Musical, Littéraire et Musical, etc.

Notices Biographiques des Contemporains Illustrés.

LORD BROUGHAM.

(Suite.)

Après la dissolution du parlement, en 1813, le député whig se présenta comme candidat devant les électeurs de Liverpool, en concurrence avec Canning, alors tory prononcé; il échoua dans cette candidature, et ne put rentrer à Westminster que deux ans plus tard, élu par le borough de Winchelsea. C'est dans la période qui suivit la chute de Napoléon, au moment où la vieille lutte entre les Tories et les Whigs, amortie par la guerre extérieure, avait repris toute sa vigueur, que Brougham, conquis dans le parti whig, même dans le parti radical, sa grande réputation d'orateur et d'homme d'Etat.

Bientôt le fameux procès de la reine vint fournir à Brougham l'occasion de développer au plus haut degré son talent et sa popularité. La mésintelligence entre George IV et sa femme datait de loin; dès les premiers temps de son mariage, Caroline de Brunswick, dont le caractère était du reste peu attrayant, avait eu à subir la froideur, les infidélités, et par suite l'aversion de son mari. Pour se justifier de ses torts, il avait cherché contre elle des sujets d'accusation.

En 1806, à la requête de la princesse elle-même, une première enquête avait eu lieu en présence de mandataires des deux parties, et les inculpations avaient été déclarées mal fondées; le régent ne l'en chassa pas moins de la cour comme coupable, et lui enleva bientôt après sa fille unique, la princesse Charlotte. Enfin, en 1814, elle se décida, par le conseil de M. Canning, et pour se dérober à des persécutions toujours croissantes, à partir pour le continent, avec une pension de 35,000 livres sterling. Bientôt on ne s'occupa plus d'elle en Angleterre; seulement, de temps en temps, il courait sur sa conduite des bruits désavantageux. M. Brougham, qui l'avait rencontrée en Italie en 1816, et qui avait été chargé par elle du soin de ses intérêts, proposa en 1819 à lord Liverpool de lui assurer pour toute sa vie la pension annuelle qui lui avait été primitivement allouée, à la condition qu'elle s'obligerait à ne jamais rentrer en Angleterre; le ministre éluda la proposition en alléguant qu'il fallait en référer au régent. Mais aussitôt que la mort de George III eut élevé le régent au trône, lord Liverpool voulut reprendre la négociation avec M. Brougham, et proposa même d'élever la rente à 50,000 liv.; M. Brougham, qui avait fait, à ce qu'il paraît, la première proposition de son chef, déclara à son tour qu'il devait en référer à la princesse devenue reine. Sur ces entrefaites, Caroline, qui se trouvait en Italie, apprit en même temps et la mort de son beau-père et l'ingratitude que venait de lui infliger le nouveau roi son époux, en faisant rayer son nom de la liturgie anglaise. Cette nouvelle irrita son caractère ardent; elle publia sur-le-champ un espèces de manifeste enjoignant au ministère de faire rétablir son nom dans la liturgie et reconnaitre partout sa qualité de reine; elle annonça en même temps son intention de se rendre à Londres pour occuper sa place à la cérémonie du couronnement, et écrivit à son conseil, M. Brougham, qui lui donna rendez-vous à Calais, pour s'entendre avec elle et négocier un arrangement.

George IV était furieux; ses ministres, désireux d'éviter un éclat scandaleux, essayèrent d'obtenir de la reine qu'elle consentit à retourner sur le continent, aux conditions offertes à M. Brougham. Des conférences eurent lieu entre le duc de Wellington et lord Castlereagh au nom du roi, et MM. Brougham et Denman au nom de la reine. Cette dernière offrit de partir, mais à la condition sine qua non qu'on reconnaitrait son titre et ses droits de reine. Le roi refusa pour sa responsabilité. Où est la vérité dans ces opinions contradictoires? Examinons: l'amiral sir Georges Cockburn, prédécesseur de Hudson-Lowe, avait compris dans les limites qui renfermaient l'espace où pouvaient circuler les captifs de Long-Wood, un jardin où se trouvaient un filet d'eau et de la verdure; Hudson interdit cette promenade. L'amiral, le colonel qui commandait le camp, les membres du conseil de la compagnie des Indes, le secrétaire-général, pouvaient traverser la ligne des sentinelles et venir, sans passe d'aucune espèce, à Long-Wood. Les malheureux habitants devaient en demander une au gouverneur, les marins à leurs chefs, mais tous pouvaient se présenter sans essayer de trasseries. Cette communication a subsisté pendant huit mois sans donner lieu à aucun abus, à aucune plainte. Hudson néanmoins la suspendit. Personne n'eut plus la liberté de se rendre à Long-Wood ou de visiter les prisonniers sans une autorisation écrite du gouverneur, qui ne l'accordait jamais qu'après beaucoup de difficultés et un interrogatoire humiliant. Il mit ainsi l'établissement au secret et la frappa d'une interdiction que rien ne justifiait, car si quelque voyageur lui était suspect, il s'opposait à ce qu'il débarquât dans l'île, ou l'empêchait de franchir le premier poste.

Après la mort de Castlereagh, Canning, qui était sorti des affaires en 1817, par suite de son dissentiment avec lord Liverpool sur la question de l'émancipation catholique, et de ses sympathies avouées pour la reine, fut appelé à remplacer le ministre défunt, et avec Canning, dont les opinions antérieures s'étaient déjà un peu modifiées, s'introduisit dans le cabinet une nuance de libéralisme. J'ai déjà analysé cette période du long ministère Liverpool (3). Ce fut pourtant l'époque où M. Brougham se montra le plus violent dans ses attaques contre lui. Il avait été convenu entre les membres du cabinet que, puisqu'ils étaient divisés sur la question irlandaise, elle serait ajournée. Cet arrangement fut d'abord le texte fécond des récriminations de M. Brougham; il le signala comme une monstrueuse apostasie de la part de Canning; il alla même jusqu'à accuser personnellement le ministre de bassesse; Canning, poussé à bout, lui répondit par un démenti clair et net. Le président intervint, suivant l'usage, et menaça des sergents d'armes les deux interlocuteurs; Canning refusa de reconnaître son apostrophe; enfin la chose s'arrangea tant bien que mal par l'entremise de sir Robert Wilson, et des deux côtés on déclara que les paroles prononcées n'avaient qu'un sens politique. Bientôt la guerre entreprise par le ministère Villèle contre l'Espagne, malgré les efforts de Canning pour l'empêcher, vint fournir un aliment de plus à la rugueuse éloquence de Brougham. Lui qui a trouvé si ridicule, il y a deux ans, la prétention de la France de vouloir s'ingérer dans les actes de lord Palmerston, ne donnait pas à Canning de permettre au gouvernement français une mesure qu'il désapprouvait; et, non content de combattre la neutralité de Canning comme une lâcheté, il s'était constitué, à la grande jubilation des rockneys de Londres, et au grand scandale des hommes bien élevés du Parlement, l'insulteur obligé de tous et de chacun des membres du gouvernement français. M. de Chateaubriand fut surtout l'objet favori de ses injures; et ce qui rendait l'orateur anglais plus furieux, c'est que l'illustre Français daignait à peine faire allusion à ces philippiques de carrefour par quelques mots empreints de la plus exquise urbanité. Plus tard, dans l'ouvrage sur le congrès de Vérone, M. de Chateaubriand a cru devoir consigner quelques-uns des principaux attentats de son éloquent adversaire.

Un moment détourné par lui de la lutte parlementaire, M. Brougham y revint avec son ardeur accoutumée. Après la mort de Castlereagh, Canning, qui était sorti des affaires en 1817, par suite de son dissentiment avec lord Liverpool sur la question de l'émancipation catholique, et de ses sympathies avouées pour la reine, fut appelé à remplacer le ministre défunt, et avec Canning, dont les opinions antérieures s'étaient déjà un peu modifiées, s'introduisit dans le cabinet une nuance de libéralisme. J'ai déjà analysé cette période du long ministère Liverpool (3). Ce fut pourtant l'époque où M. Brougham se montra le plus violent dans ses attaques contre lui. Il avait été convenu entre les membres du cabinet que, puisqu'ils étaient divisés sur la question irlandaise, elle serait ajournée. Cet arrangement fut d'abord le texte fécond des récriminations de M. Brougham; il le signala comme une monstrueuse apostasie de la part de Canning; il alla même jusqu'à accuser personnellement le ministre de bassesse; Canning, poussé à bout, lui répondit par un démenti clair et net. Le président intervint, suivant l'usage, et menaça des sergents d'armes les deux interlocuteurs; Canning refusa de reconnaître son apostrophe; enfin la chose s'arrangea tant bien que mal par l'entremise de sir Robert Wilson, et des deux côtés on déclara que les paroles prononcées n'avaient qu'un sens politique.

tint à une famille noble (4). A son goût et à sa parole, nous l'aurions pu prendre pour un orateur français; il avait de plus cette expression des russ inhérente à l'honneur de John Bull... M. Brougham, devenu lord Brougham, oubliant ce qu'il avait dit de nous, nous a fait l'honneur de venir deux fois nous voir à Paris... "Mylord, lui ai-je dit, je suis bien aise que vous ne m'en vouliez pas de vos anciens discours."

FAITS DIVERS.

Les prisons de Beaune viennent de recevoir deux jeunes gens habitant une commune du canton de Nolay, et qui sont accusés d'avoir empoisonné leur père, vieillard de 78 ans. Le pauvre homme leur avait abandonné tout ce qu'il possédait, se réservant seulement une modique somme de 500 fr. Cette petite réserve a suffi pour exciter la cupidité de ces misérables, et les pousser à commettre une action qui fait frémir d'horreur. Après le récit de semblables atrocités, on se croit arrivé à l'apogée de la perversité humaine, et cependant, ce qui me reste à vous rapporter est encore plus subversif de tous les sentiments qui régissent ordinairement dans le cœur de l'homme; car il est à remarquer qu'il conserve presque toujours, quelle que soit son abjection de l'amour et du dévouement pour ses enfants. On célébrait une noce parmi les paysans d'un village, situé dans la commune de Chateaus, le Marais, arrondissement de Bourgogne (Creuse.) Une discussion fort vive s'éleva entre un beau-père et son gendre. Le beau-père était fort irrité contre sa fille; il quitta la fête et, muni d'un pistolet, se dirigea vers la maison de sa fille, qui était couchée et qui était fort loin de s'attendre au triste sort qui lui était réservé. Il s'avança alors vers elle, lui posa le canon sur le front et lâcha la détente. Le coup ne partit pas, la capsule seule fit explosion. La malheureuse femme, saisie d'effroi, lui demanda grâce; mais cet infâme père, l'accablant de reproches, lui tira un second coup de pistolet à bout portant. La malheureuse eut le crâne brisé. Le meurtrier sortit et se rendit chez un de ses amis, auquel il dit: je viens de tuer ma fille. J'ai soif; donnez-moi de l'eau-de-vie. Le gendre, inquiet et saisi d'un affreux pressentiment, se rendit chez lui, où il trouva sa femme blaignée dans son sang et la tête brisée. Il donna l'alarme, la foule se rassembla, on chercha le meurtrier, et bientôt sa maison fut envahie. So voyant ainsi traité, il s'arma d'une hache, devint furieux, et

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LES HEURES DE CAPTIVITE'

DE L'EMPEREUR NAPOLEON.

Mystères de Sainte-Hélène.

LION ET SERPENT. Si la captivité est lourde en toutes circonstances, si la proscription et l'exil sont par eux-mêmes la plus grande misère qui puisse affliger l'homme séparé violemment de tout ce qui l'attache au monde, comment trouver des expressions assez fortes, des images assez saisissantes pour peindre une captivité, un exil, une proscription autour desquelles viennent se grouper incessamment toutes les tortures de l'inquisition, toutes les amertumes de la tyrannie et toutes les douleurs morales que la barbarie la plus raffinée puisse inventer! Voilà cependant le tableau que les historiens de la séquestration homicide de Napoléon, à Sainte-Hélène, seront appelés à reproduire un jour. Le gouvernement anglais, en reléguant l'empereur à Sainte-Hélène, avait besoin d'un homme qui pût seconder ce climat meurtrier. Il choisit sir Hudson Lowe, et ce fut de cette époque que data la triste célébrité à laquelle cet officier-général devait parvenir. Des écrivains qui, avant nous, ont retracé les outrages dont ce gouverneur abreuva son illustre prisonnier, ont justement versé l'opprobre sur les actes qui marquèrent son commandement; d'autres n'ont pas craint de les présenter comme de simples mesures de prévoyance, qui lui étaient imposées

de sa suite; en sorte que, si l'empereur eût voulu recevoir quelqu'un, il eût fallu qu'il éloignât ses domestiques, qu'il fit lui-même son service, qu'il ouvrit sa porte, etc. Bien plus, comme il ne comprenait pas encore très bien l'anglais, si la personne qui se présentait n'était pas au français, la conversation eût été nulle, et l'entre-tenu se fut borné à une pure exhibition de politesse muette. Hudson avait arrêté aussi que la ligne des sentinelles se formerait autour de Long-Wood dès le coucher du soleil, en sorte que, passé une certaine heure, personne ne pouvait plus sortir. Et cependant c'était pendant les grandes chaleurs le seul moment où l'on pût se promener. Pour ne point se heurter avec les fonctionnaires, il fallait donc rentrer, quoiqu'il fit encore grand jour, et pourtant il avait été impossible de sortir pendant que le soleil était sur l'horizon, attendu qu'il n'y avait autour de l'établissement ni ombre, ni eau, ni verdure. L'empereur ne pouvait donc monter à cheval; on l'avait relégué dans une maison étroite, mal construite et sans eau. On ne perdait aucune occasion de lui faire éprouver quelque manque d'égards. Sa constitution, quoique robuste, ne pouvait tenir longtemps. Enfin le gouverneur ne voulait pas qu'il entrât à Long-Wood ou qu'il se sortit aucun billet qui n'eût passé préalablement par ses mains. Ceci était étranger à l'empereur, qui n'écrivait ni ne recevait point de lettres. Mais le but que se proposait Hudson était de constituer en délit ce que les officiers de Napoléon pouvaient écrire dans les lettres confidentielles, qu'ils s'adressaient les uns aux autres. Hudson, comme on le voit, ne se borna point à des mesures de prévoyance; ce ne fut pas sa responsabilité qu'il voulut mettre à couvert, il chercha à satisfaire la haine de son gouvernement, et n'oublia rien pour achever l'œuvre du

climat. C'était un mode d'assassinat aussi sûr que le fer ou le poison. Napoléon périt, et Hudson-Lowe vint effrontément recueillir en Angleterre la honte et les faveurs qu'il avait si justement acquises; mais n'anticipons pas sur les événements, et jetons au contraire un regard rétrospectif sur ce qui se passa à Sainte-Hélène avant l'arrivée du nouveau gouverneur. La captivité de Napoléon, nous le disions tout à l'heure, avait été dans les premiers temps et sous l'administration de l'amiral sir Georges Cockburn, nous ne disons pas douce, mais supportable. Malgré les excentricités de caractère de ce premier gouverneur, excentricités qui tenaient et de sa nature anglaise, et de son métier de marin, l'illustre exilé jouissait de la somme de liberté que les circonstances lui accordaient. Sir Georges, au surplus, professait pour son auguste prisonnier une vive et profonde admiration, parce qu'il avait une grande loyauté de caractère et qu'il portait l'amour de la justice au dessus de lui. Aussi, geôlier provisoire et malgré lui, sut-il, dans maintes occasions, mitiger les prescriptions odieuses du cabinet de Saint-James, et par cette conduite digne d'un honnête homme, se concilier les sympathies de l'empereur et de ses compagnons d'infortune, dont quelques-uns, il faut bien l'avouer ici, eurent peut-être le tort de jeter entre Napoléon et sir Georges des nuages légers, qui se dissipèrent entièrement avant le départ de l'amiral pour l'Europe. Le successeur de sir Georges arriva: c'était Hudson-Lowe, dont le nom, de même que celui de Ravallac, sera impérissable dans la mémoire des hommes. Dès le lendemain de son débarquement, ce nouveau gouverneur se présenta, accompagné de l'amiral, à Long-Wood pour voir Napoléon; mais celui-ci, non prévenu, dans les formes voulues par les convenances les

(1) Historical Sketches of the Statesmen who flourished in the time of George III.— Esquisses historiques des hommes d'Etat du temps de George III.— Cette galerie de portraits, publiée d'abord dans la Revue d'Edimbourg, et dont la seconde partie a paru en 1830, est fort intéressante. Tous les personnages qui ont joué un rôle important en Europe, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, sont passés en revue dans cet ouvrage et peints souvent avec une finesse et une délicatesse de touche qu'on n'eût pas attendue de la rudesse oratoire de lord Brougham.

(4) Le père de lord Brougham portait, à la vérité, le titre d'acquire, écuyer; mais ce titre n'impliquait pas la qualité de noble; il est donné en Angleterre à une foule de roturiers, et attaché à plusieurs fonctions, telles que celles d'avocats, juges de paix, etc.; on le donne même souvent par politesse à ceux qui n'en ont pas d'autre.

menaça de fendre la tête au premier qui s'avancerait.

Tous les courages furent glacés en présence de ce forcené. Un seul homme, plus hardi, essaya d'un stratagème; il déclara qu'il ne veut qu'allumer sa pipe, et qu'il a les intentions les plus pacifiques.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE. On exécute en bureau toutes sortes d'impressions, sous le plus court délai, à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 16 AVRIL, 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.

14 JOURS PLUS TARD.

Le packet Washington Irving est arrivé à New-York de Liverpool le 19 mars, apportant des dates d'Angleterre du 21 mars.

Le parlement anglais ne sera pas dissout, le 21 juin comme on l'avait mentionné dans le Morning Post.

La reine a fixé le 24 mars comme le grand jour d'humiliation et d'abstinence, en conséquence de la famine.

Il y a eu dans les mines de charbon de Barmley une affreuse explosion; 63 individus ont été tués instantanément.

La Reine Victoria, qui tient beaucoup aux convenances a fait intimier à certaines dames nobles et titrées de sa cour, qui ont consenti à des mariages clandestins, que leur présence au château n'est plus requise.

Le comte d'Orsay vient d'exécuter une petite statue d'OConnell, qui doit être vendue au profit des pauvres de l'Irlande.

Le théâtre grand-duc à Carlsruhe a été détruit par le feu. 70 personnes ont péri. Le feu s'est échappé par les tuyaux du gaz.

Les Cisséens ont presque détruit une tribu alliée aux Russes les Achènes. Près de Casaban, ils en ont tué 5,000, hommes, femmes et enfants.

IRLANDE.—La famine est un peu diminuée. L'émigration augmente tous les jours. Tous les chemins conduisant aux ports de mer sont couverts de gens qui s'en vont vers l'ouest. Les journaux de Cork annoncent que plus de 200 fermiers du duc de Devonshire vont quitter le pays.

Le Baron Rothschild a consacré 5 millions de

francs à l'achat de provisions en Amérique pour être vendues sur le marché de Paris.

Plusieurs conspirations ont éclaté contre le Pape parmi des ecclésiastiques, dans les provinces romaines.

La santé d'O'Connell s'améliore. Il a reçu la visite du comte de Sheshbury et de plusieurs autres personnes de distinction.

Les dernières nouvelles d'Espagne font mention d'un refroidissement entre la Reine Isabelle et sa mère.

La Reine Christine est indignée de la manière dont Isabelle traite les filles de M. Munoz, et doit quitter l'Espagne pour la France. Mais ce n'est là qu'une partie des misères domestiques de la Reine Isabelle.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

AFFAIRES MUNICIPALES.

La presse a les yeux fixés sur la corporation depuis quelque temps; il a tant souffert de la tyrannie du parti Ferrier qu'il est bien légitime pour lui d'attendre de ceux qu'il a placés dans le conseil, une éclatante revanche.

Les employés du conseil de ville, au lieu de s'occuper des intérêts et des affaires municipales, prennent part aux débats politiques, intriguant, cabalant et travaillant au triomphe de la cause constitutionnelle.

M. Pechevin Beaubien a fait motion qu'un comité spécial fut nommé pour faire une enquête sur le département du greffier de la cité concernant le nombre ordinaire et surnuméraire d'officiers de ce département.

1847; les dépenses encourues par le même département pour faire les élections du 1er mars 1846 au 1er mars 1847; les procédés adoptés pour distribuer les certificats des électeurs d'après les listes préparées le 1er jour de mars dernier.

M. Bourret a donné avis qu'il fera motion à la prochaine séance du conseil pour que le greffier de la corporation soit destitué, pour cause de conduite inconvenante.

Il est à la connaissance d'un grand nombre de personnes de cette ville, nous pourrions presque dire de tout le monde, que M. Sexton s'est toujours montré un partisan outré et actif du parti Ferrier; il est probablement à la connaissance de la majorité des membres actuels du conseil, qu'il a intrigué et cabalé en faveur de ce parti.

Il ne serait pas exposé à la perte de son emploi, si ce n'est pas que nous voulions prétendre qu'il ne doit pas avoir des opinions politiques à lui; au contraire, il est libre d'en avoir comme tous les autres citoyens; mais comme greffier du conseil de ville, il ne doit pas en avoir, il doit être neutre, ne pas favoriser plus un parti que l'autre.

La presse anglaise jette les hauts cris à propos des motions de MM. Beaubien et Bourret concernant M. Sexton; c'est à son avis une injustice et de l'oppression, de la tyrannie, du despotisme.

Les n'avaient pas la même chaleureuse indignation, quand aux dernières élections, les brigands, leurs amis, assommaient nos citoyens paisibles, et quand en tant de circonstances depuis dix ans, notre population a souffert tant d'injustice; au contraire, ils se réjouissent du triomphe de la cause Constitutionnelle.

Il est notoire que M. Sexton s'est occupé activement de favoriser un parti dans la Corporation. Il devait demeurer neutre. Si la majorité du Conseil est persuadée de cela, elle doit le renvoyer et le démettre.

Nous devons dire en terminant que des deux motions devant le Conseil, celle de M. Bourret nous paraît la meilleure. Il est notoire que M. Sexton s'est occupé activement de favoriser un parti dans la Corporation.

La Situation.

Le pays est profondément dégouté de l'état de choses actuel, et il a parfaitement raison. Jusques à quand abusera-t-on de la patience d'un peuple libre? Le Gouvernement Responsable n'existe plus du tout, et le temps passe; le temps qui ne revient plus et qui aujourd'hui doit être si précieux pour nous, qui demanderait toute notre énergie et notre activité pour faire face aux exigences de notre position.

On dit en ville ce matin que le major Campbell qui vient d'être nommé secrétaire civil, ne tient cette place que temporairement et qu'il doit l'abandonner au premier moment à M. Daly; James Smith sera fait juge, et on s'occupe à trouver une place permanente à M. Papineau, qui a dit-on, ces jours passés signifié à Son Excellence sa détermination bien arrêtée de ne jamais résigner sa place de commissaire des terres de la couronne.

Il n'y a qu'un moyen, selon nous, de régler tous ces différends à propos de places. Ce serait la construction d'un immense hôpital ou Hospice pour les ministres déçus et les membres des cabinets tombés, qui veulent vivre aux frais de l'état: cet hôpital, bâti avec élégance et confort serait un ornement pour la ville et le pays.

Dans cet otium cum dignitate, ils pourraient occuper leurs loisirs d'une manière utile et intéressante en écrivant l'histoire des crises ministérielles, depuis l'union des deux Canadas, et la biographie des loose-fish et des hommes illustres.

LE SYSTÈME DES DEUX MAJORITÉS.

Vraiment, la présente administration est si malhonnête, si fourbe et si inconséquente que nous ne nous étions plus de voir le nombre de leurs amis diminuer tous les jours, et leurs partisans mêmes désirer leur chute.

Quelque temps après l'arrivée de lord Elgin, elle fit faire des espèces de propositions à l'opposition que celle-ci dut repousser comme vagues et inconstitutionnelles.

et cette répulsion instinctive n'était bien véritablement qu'un fatal et terrible pressentiment. Quinze jours après sa réception officielle, Hudson revint à Long-Wood et exprima le désir d'être admis auprès de Napoléon.

Après les salutations d'usage, Hudson s'assit, et d'une voix presque émue, commença ainsi les discours qu'il avait préparés d'avance: —Général, je viens d'abord...

—Monsieur interrompit vivement Napoléon, le titre de général que vous me donnez ne me convient pas. Mieux que personne, vous et votre gouvernement savez fort bien que cette qualification a été changée pour moi par le peuple français. J'étais empereur, j'étais souverain, et l'exil ne m'a fait perdre aucun de ces titres que je dois à la reconnaissance et à l'amour d'une grande nation.

—Et de Waterloo, interrompit satiriquement Hudson d'une voix mielleuse.

—Et de Waterloo aussi, reprit Napoléon sans s'émouvoir, où une armée de soixante mille Français a battu une armée anglaise de plus du double jusqu'au moment où la vue des Prussiens et l'inconcevable absence d'une partie de nos forces vint donner à votre drapeau la palme d'une journée pour laquelle elle ne doit avoir aucune prétention, du moins je le pense.

il s'agit de convenances, et vous y manquez monsieur, en me donnant, à moi, le titre de général.

—Général, mes instructions sont positives et je dois y obéir.

—Mes instructions! reprit l'empereur avec un sourire d'une indéfinissable expression; vos instructions, monsieur, descendent-elles bien à de semblables considérations? Vos ministres sont-ils donc si dépourvus de bon sens, qu'ils mettent en première ligne à leurs agens le protocole d'expressions dont ils doivent saluer leur capitif? En vérité, monsieur, c'est pénible pour l'Angleterre. Mais brisons là.

—Je ne vois pas d'inconvénient à obtempérer à votre désir, repliqua Hudson après un moment de réflexion, et j'aurai désormais l'honneur de vous appeler monsieur. Mais je dois vous déclarer cependant que je ne dois employer dans mes rapports écrits à mon gouvernement et aux personnes qui vous entourent que le titre de général pour vous désigner.

—Employez dans vos rapports les qualifications que vous voudrez, reprit Napoléon; peu m'importe; mais vis-à-vis de moi, je ne puis entendre d'autre qualité que celle de roi ou de citoyen.

Hudson commença alors le discours que l'em-

percur avait interrompu, et s'étendit longuement sur ses devoirs d'abord, puis ensuite sur ceux de son gouvernement, qu'il chercha à justifier par la position dans laquelle se trouvait l'Angleterre vis-à-vis la sainte-alliance.

—Napoléon le laissa discourir tant qu'il voulut; puis, après avoir entendu patiemment les diatribes politiques du gouverneur, il refusa pied à pied tous ses arguments et paria de l'intention qu'il avait de protester contre le traité par lequel les monarchies alliées le déclaraient prisonnier; puis il demanda de quel droit ces souverains s'étaient permis de disposer de lui, leur égal, après avoir été leur maître.

—Si j'avais voulu me retirer en Russie, ajouta Napoléon, Alexandre qui s'était dit mon ami, car je n'avais jamais eu avec lui que des querelles politiques, m'eût maintenu roi ou du moins m'eût traité comme tel.

—Si j'avais voulu, continua l'empereur, me réfugier en Autriche, l'empereur François, mon beau-père, n'eût pu sous peine de félonie et d'immoralité, m'interdire non seulement son empire, mais encore sa maison; ne faisais-je pas partie de sa famille?

Le gouverneur fit encore un signe d'assentiment. —Enfin, poursuivit Napoléon, dont la voix s'était aimée par degrés, si, comptant mes intérêts personnels pour quelque chose, je me fusse obstiné à les défendre en France, les armes à la main, nul doute que les alliés ne m'eussent accordé par traité une foule d'avantages, peut-être même du territoire.

—J'avoue, monsieur, répondit Hudson, que vous auriez pu, dans ces circonstances exceptionnelles, obtenir sans peine quelque grand établissement souverain. J'étais alors à l'état-major des armées alliées commissaire de la Grande

Bretagne, et j'ai pu juger que l'hypothèse que vous venez de formuler était admissible.

—Oui, interrompit Napoléon en souriant ironiquement, pour se réhabiliter peut-être aux yeux de l'Europe; mais à moi, tous ces objets sont parfaitement indifférents. Ce n'est point une maison, ce ne sont pas des meubles qu'il fallait m'envoyer, mais bien plutôt un bourreau et un lincoln! Les uns me semblent une ironie, les autres me seraient un faveur.

—Monsieur, demanda avec un embarras visible Hudson, aurais-je moi-même, par ignorance, commis quelques infractions aux convenances que vous êtes en droit d'exiger?

—Non, monsieur, répliqua l'empereur; moi et mes compagnons ne nous plaignons de rien, depuis votre arrivée. Toutefois un acte nous a blessés: c'est l'inspection que vous avez faite de nos domestiques, en ce qu'elle était injurieuse à M. le comte Bertrand, à M. le comte de Las Cases, à M. le comte de Montholon, dont c'était suspecter la bonté foi et la délicatesse.

Hudson murmura quelques excuses, puis il se leva et prit congé de l'empereur, non sans lui avoir offert les soins de son médecin, qu'il disait très expérimenté et très habile. Napoléon refusa cette offre bienveillante, et saluant du geste le gouverneur, le fit reconduire par son valet de chambre.

A l'issue de ce singulier entretien, où ces deux hommes s'étaient carrément posés, l'un comme une victime que les tortures ne pourraient vaincre, l'autre comme un sbire qui ne recule pas devant la préméditation d'un crime, Napoléon s'écria en présence de M. de Las Cases: —Quelle sinistre figure que celle de ce gouverneur! Dans ma vie, je n'ai jamais rencontré rien de pareil. Ce serait à ne pas oser boire sa tasse de café, si on avait laissé un tel homme seul dans son office.

Mon cher, ajouta-t-il en frappant légèrement sur l'épaule de M. de Las Cases, savez-vous qu'on pourrait bien m'avoir envoyé pire qu'un geôlier? L'empereur avait raison: c'était bien un bourreau.

quelque chose de conditions et de restrictions odieuses, et puis pour compléter la farce, les organes du Cabinet, la Gazette de Montréal en tête, se mettent à écrire contre le système des deux majorités comme une chose "immorale et impossible."

Voilà ou nous en sommes. What next?

La presse de cette ville s'occupe en ce moment des moyens et de l'endroit le plus convenables pour l'érection d'un pont projeté sur le St. Laurent. Les travaux du chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique devant être activement poussés dans le mois prochain, cette question de la traverse de notre grand fleuve pour amener dans la ville même le terminus de ce chemin, devient d'un haut intérêt.

On a d'abord parlé d'ériger ce pont de l'Isle St. Paul à la rive opposée; maintenant on parle de le faire du pied du courant à l'île Ste. Hélène et de là à l'autre rive; nous devons dire que nous différons d'avec la Minerve à ce sujet; nous ne voyons pas que la largeur de la rivière à l'île St. Paul, ou la distance de cette île à la ville, soient des objections à l'érection du pont en cet endroit.

L'érection d'un pont du pied du courant à l'île Ste. Hélène nous paraît infiniment plus problématique. La rapidité du fleuve en cet endroit, la force presque irrésistible des eaux et des glaces descendant au printemps et le peu de largeur du fleuve doivent rendre la construction du pont bien difficile sinon impraticable.

Nous ne présumons pas dire cependant que l'un et l'autre projet soit praticable c'est une question difficile à résoudre, et que nous laissons aux gens de l'art. La Gazette d'hier suggère un autre projet qu'elle représente comme plus avantageux sous tous les rapports.

Un tunnel comme celui qui passe sous la Tamise, qui aurait son embouchure dans la rue Craig en bas du Champ-de-mars et encore une entrée sur la place Jacques Cartier et qui allant sortir entre les rochers sur l'île Mollat, continuerait la traverse sur une jetée à l'autre rive.

Il n'y a aucun doute, dit la Gazette que ce Tunnel est praticable; le cont, l'endroit le plus convenable, et ses avantages sont matière de calcul et de science: D'accord, mais nous croyons qu'il soit chose bien difficile et énormément coûteuse à exécuter, pour notre société.

LA TEMPÉRATURE.—Le printemps est un farceur qui se moque de nous. En vain avons nous mis de côté nos caques et nos fourrures, en vain les petits oiseaux transis de froid chantent-ils de leurs plus douces voix, il est sourd à nos vœux. Hier matin grande fut notre surprise en voyant la terre couverte de six pouces de neige. Ce n'était rien qu'un petit bout d'hiver. Le thermomètre est à 30° à 8 heures, A. M.—La glace est encore solide, on a traversé vis-à-vis la ville ce matin.

—Monsieur, demanda avec un embarras visible Hudson, aurais-je moi-même, par ignorance, commis quelques infractions aux convenances que vous êtes en droit d'exiger?

—Non, monsieur, répliqua l'empereur; moi et mes compagnons ne nous plaignons de rien, depuis votre arrivée. Toutefois un acte nous a blessés: c'est l'inspection que vous avez faite de nos domestiques, en ce qu'elle était injurieuse à M. le comte Bertrand, à M. le comte de Las Cases, à M. le comte de Montholon, dont c'était suspecter la bonté foi et la délicatesse.

Hudson murmura quelques excuses, puis il se leva et prit congé de l'empereur, non sans lui avoir offert les soins de son médecin, qu'il disait très expérimenté et très habile. Napoléon refusa cette offre bienveillante, et saluant du geste le gouverneur, le fit reconduire par son valet de chambre.

A l'issue de ce singulier entretien, où ces deux hommes s'étaient carrément posés, l'un comme une victime que les tortures ne pourraient vaincre, l'autre comme un sbire qui ne recule pas devant la préméditation d'un crime, Napoléon s'écria en présence de M. de Las Cases: —Quelle sinistre figure que celle de ce gouverneur! Dans ma vie, je n'ai jamais rencontré rien de pareil. Ce serait à ne pas oser boire sa tasse de café, si on avait laissé un tel homme seul dans son office.

(A continuer)

Nous sommes informé que la propriété du journal le Canadien, à partir du premier mai prochain, sera la propriété de M. M. Paul et Edouard Fréchet, fils, et qu'à cette date M. Aubin, ci-devant rédacteur du Castor et du Fantasque, en sera le rédacteur. — (Journal de Québec.)

UNE MINE D'OR.— Un pamphlet vient d'être publié sur le caractère minéralogique de la Seigneurie de Rigaud et de Vaudreuil, dans le district de Québec, appartenant à M. M. De Léry. Il paraît qu'on a trouvé de l'or dans un rapide qui tombe de cette seigneurie dans la rivière Chaudière et que la nature des rochers est la même que celle de ceux de la Caroline du nord et on en conclut que cette seigneurie doit contenir des mines d'or, qu'on pourrait facilement exploiter. On a aussi découvert un lit considérable de fer magnétique.

LA BANQUE DU DISTRICT DE QUÉBEC.— On va établir sous ce nom à Québec une institution monétaire avec un capital de £300,000, par parts de £25 chaque.

Le célèbre col. Gage s'occupe beaucoup en ce moment des moyens d'entrer au parlement. Il y a quelque temps, il est allé faire un tour dans le comté de Missisquoi; mais il paraît que ce comté n'en veut pas. De là il va frapper à la porte du comté de l'Ottowa; le comté de l'Ottowa n'en veut pas non plus. Où ira-t-il après, nous ne savons trop. Mais nous croyons que quoiqu'il fasse il lui faudra renoncer aux triomphes politiques qu'il se promettait. Le colonel Gage finira par être convaincu que la droiture, l'honnêteté, les principes ne sont pas de vains mots. Il croira peut-être un jour aussi que la popularité est bonne à quelque chose, quoiqu'il dise aujourd'hui que c'est la popularité qui a précipité Barabas et qui a crucifié Jésus-Christ. Il se trompe; ce sont les intrigues des tory d'alors.

Meurtre horrible.— Suite de l'intempérance. — Le Toronto Canadien nous apprend que samedi dernier, une femme du nom d'Ellen Dorry a été tuée par son mari, dans la taverne Fleming, rue March. Le malheureux était ivre et il a tombé battu sa femme qu'elle en mourut le jour même.

Déplorable accident.— Une pauvre femme du nom de Tracy, demeurant rue Bleury de cette ville, en voulant allumer son poêle, mardi soir, mit le feu à ses vêtements et avant que les voisins fussent accourus à ses cris, elle était horriblement brûlée. Elle est morte le même soir.

Les journaux Anglais d'hier rapportent sur la fin d'une lettre, que Madame-George Jones ci-devant propriétaire du théâtre à Montréal s'est noyée sur le Missisipi, le bateau qui la portait ayant sombré.

Le Parlement Provincial doit s'assembler le 4 juin pour la dépêche des affaires.

MEMOIRES.

Sur l'Eglise du Canada et sur le pays en général depuis sa découverte jusqu'à l'établissement de l'Archevêché de Québec et la translation du siège du gouvernement à Montréal en 1844, par M. J. PAQUIN Ptre.

On annonce sous ce titre la publication d'un ouvrage qui devra être intéressant pour le peuple canadien sous plus d'un rapport. L'histoire du pays est intimement liée à l'histoire du clergé catholique, des institutions religieuses, des collèges et communautés, qui ont tant contribué à la civilisation, aux progrès et à la prospérité du Canada. Nous dirons tout ce qu'on fait notre église et ces institutions depuis les premiers temps de la colonie, c'est rappeler des souvenirs chers à nos cœurs. Nous souhaitons à M. Paquin tout le succès possible.

Ci suit un extrait du prospectus: "Pour ne rien laisser passer inaperçu, ne négliger aucun détail essentiel, dans le tableau que nous présentons aujourd'hui, à notre pays, nous avons dû écrire cet ouvrage sous le titre et la forme de Mémoires historiques. Un historien, en effet, comme pilote d'un vaisseau de haut bord navigue au milieu d'un océan de faits, d'événements, qu'il lui faut traverser rapidement; il ne peut donc présenter qu'une esquisse des documents les plus saillants. L'auteur de Mémoires, au contraire, comme le conducteur d'un vaisseau côtier, suit pas à pas, tous les événements, est toujours en scène, connaît les acteurs et les ressorts qui donnent le mouvement, la vie, et peut apprécier les faits qu'il doit enregistrer. Son but est donc de laisser au tems à venir, des matériaux indispensables pour l'histoire.

"Si le monument que nous élevons de nos faibles mains, à notre pays, laisse beaucoup à désirer par l'exécution du travail, il se recommandera du moins, par l'abondance, la richesse et la nouveauté des documents qui le composent. Si les événements ne sont pas toujours classés avec un ordre parfait, ce sera du moins une riche mosaïque dont l'ensemble méritera l'attention des amis du pays. Ils y trouveront des noms qui leur sont chers, des souvenirs palpitant d'intérêt et une vaste galerie de portraits biographiques qu'ils pourront parcourir avec un véritable plaisir.

"En parcourant ces Mémoires, chacun pourra suivre l'histoire de tous nos établissements civils et religieux; des communautés, des collèges, des séminaires, des instituts de bienfaisance, d'arts, de science; et les progrès successifs de l'industrie Canadienne, dans le commerce, l'agriculture, l'architecture, la sculpture, la peinture, les sciences, les lettres, enfin cha-

un y pourra lire les noms des citoyens recommandables par des services rendus à la patrie. " Nous avons également jeté un coup d'œil rapide sur les discussions parlementaires, et sur les événements publics qui se trouvent liés à ceux de notre Eglise. A l'exemple du père de l'histoire du Canada, Charlevoix, nous avons tâché de faire marcher ensemble l'histoire du clergé et du peuple Canadiens.

"Puisse la critique se montrer peu sévère et nous tenir compte des difficultés. C'est là la seule récompense que nous ambitionnons pour prix de nos travaux."

St. Eustache de la Rivière du Chêne, 20 mars 1847.

J. PAQUIN. Ptre.

Le Progrès à Québec.— Décidément notre ancienne capitale ne veut pas rester en arrière des autres villes du Canada. Le progrès y a pris droit de bourgeoisie. Les journaux nous disent qu'il y a une agitation répandue dans les esprits qui promet beaucoup pour l'avenir. Nous nous réjouissons sincèrement d'apprendre cela. Nous ne sommes ni de Quimper-Corentin, ni de Brives-la-Gaillarde. Nous sommes avant tout du Canada. La patrie pour nous c'est Québec comme Montréal, et nos fleuves et nos campagnes. C'est le pays en long et en large, que Dieu protège!

Québec renait de ses cendres et le mouvement qui agite sa population semble indiquer, dit le Journal de Québec, un ère nouvelle de régénération et de force morale et matérielle. Les faubourgs se reconstruisent rapidement. Les deux terribles fleaux qui ont mis en cendres les deux tiers de Québec, ont été en un jour bien du deuil et bien de la douleur; mais qui dira que de ces cendres n'est pas sorti son avenir! Le beau couvent de St. Roch venait de s'achever, quand la flamme se fit à l'entour un vaste champ de ruines, dont il ne resta encore que trop de vestiges; l'église de St. Roch se montre plus grande qu'apparaissant au milieu de tout un faubourg en travail de reconstruction; l'église de Boissieuville dont le projet a été ajourné par suite des incendies, occupera bientôt l'attention publique, parce que l'existence en devient chaque jour plus indispensable, une population active, demeurant croissante s'étendant rapidement dans la banlieue. L'azile des orphelins, qui n'était qu'une construction en bois, en changeant d'emplacement est devenu un superbe et vaste édifice en pierre à trois étages; l'école et la demeure des frères s'offrent au regard sous de plus grandes proportions. Aujourd'hui des listes de souscriptions circulent dans toutes les parties de la ville pour l'érection de l'église du faubourg St. Jean, que l'on fera grande et imposante, celle-là, nous l'espérons, pour que quelques années plus tard l'on n'ait pas le regret, comme aujourd'hui les citoyens de St. Roch, d'avoir bâti un trop petit temple, et de l'avoir fait trop irrégulière.

Vient ensuite l'Hôtel de la St. Jean-Baptiste, dont la réalisation est garantie par le résultat de l'assemblée de jeudi soir, et enfin l'église de Près-de-ville.

Croît-on que toutes ces entreprises qui vont de pair avec les améliorations de tout genre qui surgissent sous toutes les formes, appauvrissent Québec? Non au contraire elles l'enrichissent en donnant à notre population une énergie et une industrie que par malheur pour elle, elle n'a pas eu à un tel degré jusqu'ici. Si vous voulez avoir une idée du progrès de l'esprit public dans Québec rappelez-vous ce que vous pourriez obtenir il y a quelques années, dans le faubourg Saint-Roch, par exemple, lorsqu'il était question d'une souscription quelconque; à peine chaque citoyen donnait-il un quelconque misérable sous. Mais l'année dernière la quête spontanée faite dans l'église de Saint-Roch, en faveur des incendiés du Saguenay, a produit £90; et tout récemment la souscription en faveur des malheureux habitants de l'Irlande, n'a-t-elle pas produit la magnifique somme de £452 et quelques schellings! C'est un progrès étonnant, admirable, que nous signalons avec orgueil, nous qui sommes né dans Saint-Roch et qui l'avons vu dans notre enfance si faible et si engourdi. Honneur donc pour tout cela à l'immortel Plessis qui a bâti un temple à Saint-Roch, car ce progrès vient essentiellement de là.

Ces notes de générosité, comme nous venons de le dire, n'appauvrissent pas une population, au contraire ils lui donnent la pensée d'acquiescer et de faire des grandes choses qui seules peuvent faire un peuple puissant. Donnez-nous un peuple aux grandes pensées, aux grandes vues, et nous vous donnerons un peuple aux grandes destinées. Il est absurde de se débattre convulsivement dans le passé, comme le veulent certains hommes, lorsque tout marche si vite autour de soi.— (Journal de Québec.)

Etats-Unis.

Neuf jours plus tard de Vera-Cruz.— Prise de Vera-Cruz et du Chateau de St. Jean d'Ulloa.— 4000 Mexicains fait prisonniers.— 65 américains tués ou blessés.

Le Princeton, steamer de guerre des Etats-Unis a apporté aux Etats-Unis la glorieuse nouvelle de la prise de Vera-Cruz et du chateau de St. Jean d'Ulloa, le 27 mars.

Le 22 mars, sur les refus des mexicains de se rendre, plusieurs batteries ouvrirent un feu destructeur sur la ville et le chateau et continuèrent les jours suivants.

Le 26 l'ennemi envoya des propositions et le 27 les négociations étant complétées, la ville et le chateau se rendirent; les troupes mexicaines mirent bas les armes et évacuèrent la ville; Les troupes américaines en prirent possession et arborèrent le drapeau étoilé qui fut salué par les canons de la flotte; La garnison composée de 4,000 faits prisonniers, fut renvoyée sur parole. Il y a parmi eux 5 généraux, 60 officiers supé-

rieurs, 270 officiers subalternes. La perte des Mexicains est immense. Leur armée régulière était d'apeu près 3,000 et ils avaient autant de troupes volontaires et autres. Près de la ville le général La Vega avait à peu près 6,000 à 10,000 hommes de cavalerie. Le colonel Harvey avec 200 à 300 Dragons des Etats-Unis, chargea les troupes de La Vega et les mit en pièces. 200 contre 6,000! Les lâches Mexicains!

La nouvelle de cette victoire a été reçue à New York avec le plus grand enthousiasme.— On a fait une assemblée monstre et on a passé des résolutions pour exprimer la gratitude du peuple envers les braves soldats engagés dans la guerre du Mexique.

ON DIT. — IMPROMPTU— On dit que La Fontaine et Caron, Black, Morin, seront dans quelques jours, membres du ministère; Mais qu'avant d'y rentrer, en sortant soudain Smith, Daly, Papineau, Cabinet de ministre. Sur ce, les libéraux forment de grands projets. On s'apprête à fêter leur brillante Victoire; Mais moi qui juge mieux, je leur vau peu de gloire d'avoir à remplacer ce trio de bandes.

Montréal, 16 avril, 1847.

Bulletin des Encans.

SAMEDI 17 AVRIL.

J. D. Bernard, rue St. Paul, 1 heure P. M. Vente de Vins Français, Fruits et Provision conservés: Daniel Fisher, rue St. Joseph, 10 heures A. M.; Meubles de ménage. J. M. Tobin, chez MM. Molan & Spiers, rue des Commissaires 2 heures P. M. Boissons et Groceries. John Leeming, rue St. François-Xavier, 11 heures A. M. Meubles de ménage.

LUNDI 19 AVRIL.

J. C. Cilly, chez Pierre Cadieux, rue St. Denis, 10 heures A. M. Meubles de ménage. J. Leeming, rue St. François-Xavier, 7 heures du soir Livres etc. Cuvilliers et fils, rue St. Sacrement, 2 heures P. M. marchandises sèches.

MARDI 20 AVRIL.

Daniel Fisher, chez George Whitney, 169, rue Notre Dame, 10 heures, A. M. Meubles de ménage. J. Aaron, chez P. X. Beaudy, rue St. Charles Baromée 10 heures A. M. Meubles de ménage, Animaux. J. Leeming, chez Mlle. Hall, 106 rue Notre-Dame, 11 heures A. M. Fond de magasin.

Naissances.

En cette ville, le 15 du courant, la dame de M. A. Jacques, typographe, a mis au monde une fille.

Mariages.

En cette ville, mardi le 13 du courant, par Messire Payer, M. Williams Henry Merrill marchand, à Dlle Méline, fille cadette de feu M. Robert Smith. En cette ville, le 13, par Messire Richard M. Thomas Guerin, fondateur de caractères, à Dlle Eliza, fille cadette de M. Owen Bevilin. A Québec, le 13 avril à l'église paroissiale, par le rév. M. Marinneau, sieur George Sawyer, à Demoiselle Sara Myrand, tous deux de cette ville. Le même jour, par Messire D. Martineau, M. Pierre Mouton, fils aîné de feu Joachim Mouton, écuyer, à Demoiselle Emilie Blais, tous deux de cette ville.

Deces.

En cette ville, le 12 courant, Dame Marguerite Allard, âgée de 19 ans, épouse de M. Ant. Bazinet, après une longue maladie qu'elle a soufferte avec un courage chrétien. En cette ville, le 2, Dame Caroline Neveu, veuve de John Scott, de Londres, et mère du Dr. Wm. Scott de cette ville, âgée de 78 ans. A St. Ours, le 6 du courant, à l'âge de 4 ans et 3 mois, Jacques-Alfred, fils unique de J. Lemlin, écr. A Québec, le 6 du courant, à l'âge de 55 ans, après une maladie de plusieurs mois, Dlle Françoise De Montigny, native de St. Pierre, Isle d'Orléans.

VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES.

UX Magasin du sousigné JEUDI PROCHAIN, le 22 du courant et le jour suivant, on offrira en vente par encan public 200 lots de marchandises LAINAGES, COTONNAGES et SOIERIES.

Un gros lot d'effets mêlés, et dehardes faites appartenant à différents fonds de Banqueroute qui doivent être réglés sans réserve.

15 Caisses de Chapeaux de soie. 5 Do. Do. canter. 3 Do. Do. de pluie. 3 Do. de Casquettes de drap et de toile cirée. Termes avantagex.

16 avril 1847 J. D. BERNARD.

BOIS A VENDRE par le sousigné:— 2,000 Battens de 2 ans. 1,000 Scantling } de 2 ans. 16 avril. J. D. BERNARD.

A VENDRE par le sousigné:— ZINC de la fabrique bien connue de La Vieille Montagne en Belgique. 16 avril. J. D. BERNARD.

A VENDRE par le sousigné:— HUILE à Bluteau de Hollande de Nos. assortis; HUILE à Bluteau de Clackmore, PIERRE à Moulange. 16 avril. J. D. BERNARD.

AVIS

Aux Membres de l'Institut Canadien.

CEUX qui ont des Livres, Pamphlets etc. appartenant à la Bibliothèque de cette société depuis plus de quinze jours, sont priés de les rapporter immédiatement. Ceux qui ont des volumes du Magazine Pittoresque ont surtout particulièrement priés de les rapporter sans délai.

CLOVIS BASINET. Bibliothèque. I. C. 16 avril.

AVIS.

ON A BESOIN IMMÉDIATEMENT d'un Surintendant pour la NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE et de LECTURE. Les applications doivent être adressées le ou avant le 20 du courant à Win. BRISTOW, Secrétaire du Comité. 16 avril.

Par J. D. Bernard. VENTE CONSIDÉRABLE DE VINS EN BOUTELLES, VIANDES CONSERVÉES &c.

Appartenant à des faillites. SERONT vendus, aux Châmbres d'encan du Samedi, par Encan Public, SAMEDI, le 17 courant, tous les VINS en BOUTELLES, appartenant à la Banqueroute de Mr. L. DELAGRAVE, et le reste des VINS en BOUTELLES, appartenant à la faillite de Mr. DE MONTRAVEL consistant en: Mout et Chandon Ruinard, Père et Fils } Champagne Ancher

St. Peray crémant St. Peray rose St. Peray Mousseux Bénédictines Hermitage, Rouge et Blanc Lachassagne Beaujolais Chablis Bourgogne. Braune Volnay Chambertin Macon Narbonne Chateau Lafite } Bordeaux St. Julica do } Suterne Roussillon Bucellas Setubal Port de Hunt, No. 1 & 2 } Espagne do Harris Smith's Pale et Brown Sherry Crown Brand Brown do Vieux Madère L. P. Terriffe Eau de Vie pâle de Martel, do Fichillon do Absinthe, Liqueurs Susses

AVANT: Dindes, Poulardes, Pâtes de Strasbourg, Pâtes de Fole Gras Truffés, Pâtes d'Alouettes, Terrines de Crêtes de Coq, Boite de Canard Truffé, Terrine de Nécac, Pâté de Caillies, Terrine de Fole Gras Truffés, Terrine de Pointes d'Asperges, Terrine de Châcioré, Sardines à l'huile &c.

DE PLUS: Les VINS en FUTS suivants, appartenant aux succursales Banqueroutiers. 10 quartaux Sauterne 2 do Chateau Lafite 1 do Chablis 2 do Beauve 1 do Volnay 8 do Macon 4 do Beaujolais 2 do Lachassagne 3 do Port de Hunt, No 1 2 do do No 2 3 do Smith's Pale Sherry 2 bidts do do. Et autres articles. Le tout sera vendu sans réserve. Les Conditions seront connues au jour de la vente. Vente à UNE heure. J. D. BERNARD. 16 avril.

Vente de Meubles de Ménage.

A la résidence du sousigné No. 152 Rue St. Paul, MARDI MATIN le 27 du courant sera rendu par encan public tout son ménage comprenant:

TABLE de centro de mahogany dessus en marbre, Tables à cartes et à dîner, Chaises et Sofas en erin, Rideaux de crinoles de dames, Tapis de Bruxelles et de Kidderminster, Sûclebard de Mahogany solide, Garderobe avec Vitreaux, Vases d'Albâtre et de Verra coupé, Gards à feu de cuivre, Pelles et Pincettes, Chaudière de cuire au charbon, Services à dîner, à Déjeuner et à Thé; Effets de table plats et de verre coupé, Lampes, une magnifique couchette de mahogany, avec Rideaux de Damme et Drap, Canotiers, lits de plumes, Matelas de erin, Paillassons, Laves-mains, Tables de toilette et toilette; 5 volumes du N. Y. Mirror ditto, 3 do Pictorial Times etc.

Un magnifique tableau à l'huile musical, représentant un châtelet dans les montagnes de la Suisse, des Gravures avec cadres dorés. Un superbe tour de cheminée de marbre noir avec un Buste de Napoléon à cheval en bronze, une paire de pistolets, couteils etc.

Une excellente voche à lait. Utiles de cuisine et autres ustensils, etc., etc. Comme le sousigné cesse de tenir maison, le tout sera vendu sans réserve.

CONDITIONS:— au dessous de £25, comptant, au dessus de £25 trois mois de crédit. Vente à DIX heures. 16 avril. J. D. BERNARD.

NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE ET DE LECTURE.

LES Marchands et autres personnes intéressées à l'établissement d'une NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE et de LECTURE, sont par les présentes avisés que la chambre spacieuse dans la Halle des Old Follies, Grande rue St. Jacques a été louée, et sera préparée pour les souscripteurs dans quelques jours. 16 avril.

MANUEL DE LA TEMPERANCE,

APPROUVÉ PAR NN. SS. LES EVÊQUES, PAR M. DE CHATELAIN.

A VENDRE: A l'Évêché de Montréal, Rue St. Denis. Chez le Dr. CÔRÉ, Droguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis. " Jos. Roy, Ecr. Rue St. Paul.—Et chez tous les libraires de cette ville. 1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine. 15 janv.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Sousignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATIQUES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX de SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Novembre dernier.— PRIX:— 25s. & 30s. E. R. FABRE & Cie Rue St. Vincent, No. 3. 16 avril, 1847.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ÉTABLI SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8.— Octobre

AVIS IMPORTANT.

AUX MESSRS. DU OLERGÉ.

Le Sousigné a ordre d'offrir en vente privée au prix le plus bas, tous les effets et bas énumérés appartenant à la faillite de M. L. DELAGRAVE consistant en: Bottes aux Saintes Huiles en argent. Encochenes avec Navettes argentées Galous et Franges d'or, Eclantillons de Drap d'or et argent. Vierses en Plâtre de différentes grandeurs, Ditto do argentée Chasubles, Dalmatiques, Chapes, Voiles, Croix, Garnitures de Chapel Etoffs Damassés pour ciel de Dais, Agneaux, Etoffs de soie blanche, pour chape avec garnitures, Taffetas Cramoié, Damas tout blanc, Bananères de St. Jean-Baptiste, Gravures etc. Avec un grand nombre d'autres articles dans le même genre. J. D. BERNARD. Montréal, 26 mars 1844.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES Sousignés expédient de nouveau, le 26 de ce mois, des COMMANDES pour la FRANCE. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musiques, Instrumens de Chirurgie, ou de toutes autres marchandises françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre à temps. E. R. FABRE & Cie. Librairie Canadienne, rue St. Vincent No. 3. 13 avril, 1847.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Lundi, le cinquième jour d'Avril mil huit cent quarante-sept. PRESENS: L'honorable M. le Juge ROLLAND, " M. le Juge DAY. No. 1260. EUSTACHE ROULEAU, fils, cultivateur, de la paroisse de St. Anne, dans le District de Montréal, Demandeur.

ANTOINE CLAUDE DIT NICOLAS, cultivateur, de la dite paroisse de St. Anne, Défendeur.

LA COUR sur la motion de Messieurs LA FONTAINE & BERTHELOT, avocats du Demandeur,

en autant qu'il appert par le retour de l'huissier Jozot Tison, un Bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce district de Montréal, ordonne, que le dit Défendeur soit notifié par deux avertissements qui seront publiés en français dans le Journal La Revue Canadienne, et en anglais dans le Journal The Pilot, de paraître en cette cour pour répondre à la présente demande et action du Demandeur, et ce sous deux mois après la publication du premier de ces avertissements, et qu'à défaut du Défendeur de paraître et de répondre à la dite demande en cette cause, dans le temps susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à jugement en cette cause tel que dans une action par défaut. Par la cour, MONK, COFFIN & PAPINEAU, P. B. R. 13 avril.

AUX MESSIEURS DU BARREAU.

LES Sousignés informent les MESSIEURS DU BARREAU, qu'ils se chargeront de faire parvenir à M. LELIEVRE & ANGERS tous les écrits destinés pour la Revue de Législation et de Jurisprudence. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 13 avril 1847.

TAPISSERIES FRANÇAISES.

A VENDRE PAR. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 15 avril 1847.

A LOUER,

DEUX MAISONS en pierre à Deux Étages, avec autres dépendances, rue St. Louis, faubourg St. Louis, connues sous le nom des Sept Galeries, No. 25 et 27. Possession d'uno au premier de Mai, et de l'autre immédiatement. S'adresser à: PAUL JOSEPH LACROIX, Rue St. Hubert. 9 avril.

A VENDRE,

Aux Bureaux de la Revue Canadienne, Le 1er VOLUME de L'ALBUM, ÉLÉGAMMENT RELIÉ. Prix: seulement 15 schellings. TROIS PIASTRES. 13 avril.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

DEPOTS Pour les Plantes d'Ornement, ARBRES FRUITIERS ET FORESTIERS ARBUSTES, &c. &c. No. 14, Rue Cité, Derrière la Banque de Montréal. 13 avril 1847.

Etablissement de Parfumerie, A NEW YORK.

808 BROADWAY.

SPECIALITÉ de Savon de Toilette, Parfums Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway. L'établissement a été transporté de 159 à 305, Broadway, où on parle Français, Italien et Espagnol. Les relations commerciales entre cette ville et New York, s'étendant chaque jour, de plus en plus, nous recommandons au commerce et aux voyageurs Canadiens, l'établissement de MOSS, ci-devant Roussel, comme le meilleur maison du genre à New York. Les articles sont tous d'excellente qualité et l'établissement est en tous points digne de la grande vague dit jupon. Si vous visitez New York, et que vous ayez besoin de Parfums, objets de Toilette, etc., n'oubliez pas de faire une visite au No. 305 Broadway. 12 mars, 1847.

GRANDS AVANTAGES!

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNÉS

DE LA

REVUE CANADIENNE.

PRIMES EXTRAORDINAIRES.

A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL, pour UNE ANNÉE et paieront leur abonnement d'AVANCE, auront droit de recevoir et recevront toutes les livraisons de l'Album publiées depuis le 1er janvier, 1846, comme Primes d'Abonnement.

Ainsi en payant SIX PIASTRES les abonnés recevront de suite en souscrivant la valeur de leur argent et ils ont le JOURNAL et l'ALBUM pour rien pour un an.

Il y a maintenant 15 livraisons de l'ALBUM publiées. Chaque livraison contient 4 pages de musique; les 15 livraisons forment 60 pages, ou 120 pièces de musique nouvelle et variée. Tout cela en souscrivant.

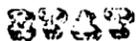
Nous voulons voir l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la Revue Canadienne dans toutes les familles en Canada. C'est le seul Recueil de ce genre publié dans le pays et il contient un grand nombre de morceaux originaux, de composition Canadienne, qui méritent d'être conservés.

Pour les personnes de la campagne qui nous écriront (franco), nous livrerons leurs numéros à nos bureaux ou nous les expédierons par la maille, aussitôt après la réception de leur abonnement.

Le postage des 15 livraisons sera de 5s. payable par les abonnés. Comme nous avons peu de copies de la 1ère livraison de 1846, ceux qui veulent avoir la file complète feront bien de se hâter.

Montréal, 13 avril, 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT.



Soumis à l'Assemblée Générale du 5 Avril, 1847.

Doit.	1847.	1847.	Crédit.
Avril, 1. — Au montant dû aux dépositaires à cette date y compris l'intérêt.	£ 29,350 2 9		
A balance d'intérêt gagné à cette date.	613 4 4		9,986 19 6
A déduire. — Dépenses, salaires, loyers, taxe de la Cité, &c.	331 17 7		
Balance étant le surplus gagné après paiement des dépenses et des intérêts.	261 6 9		1,235 0 0
			5,000 0 0
			10,370 0 0
			300 0 0
			16,995 0 0
			367 12 1
			1,370 2 7
			36 11 7
			99 15 8
			20 0 0
			655 9 6
	£29,631 10 6		£29,631 10 6

Le nombre de comptes ouverts depuis le commencement, le 26 mai 1846 au 31 mars 1847 (10 mois) a été de 647 et le montant déposé de	£47,190 15 11
Le nombre de comptes clos durant la même époque de 147 et le montant retiré	£17,560 12 2
Ce qui laisse une balance due à 500 Dépositaires de	£29,630 3 9
Montant déposé dans les premiers cinq mois	£18,691 1 10
Montant retiré dans les premiers cinq mois	£28,409 13 1
Augmentation des derniers cinq mois	9718 10 3

JOHN COLLINS, Caissier.

EMPLACEMENTS A VENDRE,

Sur les rues Craig et St. Alexandre, rues de Bleury et des Jurdés; rues Ste. Catherine et St. Constant et au haut de la rue St. Dominique, faubourg St. Laurent, et mille-End, sur la continuation de la rue St. Laurent et celle des Tanneries.

CONDITIONS FACILES. — S'adresser au

Dr. P. BEAUBIEN.

30 mars.

J. N. WALKER & CIE.,

MACHINISTES,

Faubourg St. Joseph, rue Joseph, No. 65.

INFORMENT respectueusement leur amis et le public qu'ils sont maintenant prêts à exécuter et réparer toute sorte d'ouvrages en cuivre, et à poser les cloches. Ils nettoient et réparent les lampes, etc. etc.

8 janv.

MAISONS &c. A LOUER.

MAISON A LOUER, avec Bains, Cabinets d'aisance, Fourneaux, etc.

—Aussi— Une OFFICE ou MAGASIN. S'adresser sur les lieux, Rues Craig et St. Dominique, près du Champ-de-Mars, d

12 mars, 1847. 2 fpa

P. MOREAU.

A LOUER,

Et possession au premier Mai.

Le MAGASIN et dépendances, rue St. Paul, présentement occupés par Messrs Moss & Itobin.

30 mars.

J. L. BEAUDRY.

PLACE SAINT-ANTOINE.

A LOUER,

LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain.

—Aussi—

La Maison en briques à deux étages faisant les coins des rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

S'adresser à

9 fév.

JEAN BRUNEAU.

A VENDRE.

PETIT Livre de prières pour le Jubilé Universel, contenant le mandement et la lettre apostolique, avec prières de la messe, de la communion, de la confession, etc. etc. A l'imprimerie de LOUIS PERRAULT.

19 mars 1847.

A LOUER,

Superbe Magasin situé sur la rue des Comptes, N. 105, près le Marché Bonsecour de 30 pieds de front avec caves de la grandeur de deux Maisons communiquant au magasin, possession immédiate au premier mai prochain.

S'adresser à

9 février.

F. X. BRAZEAU, Rue St. Paul No. 102.

A Louer,

UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DURHAM, avec un Hangar et Cour spacieuse.

S'adresser à

12 fév.

LOUIS PLAMONDON, No. 177 Rue St. Paul.

A LOUER.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Ec.

Pour les conditions, s'adresser à

12 fév.

LOUIS RAYMOND PLESSIS, Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162

A LOUER.

LA MAISON et la VOUTE à trois étages en pierres de taille, faisant l'encoignure des rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Eager et Lafontaine. Possession au 1er MAI prochain. Un Bail des lieux susdits sera donné pour plusieurs années.

—Aussi—

Une MAISON en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec le spacieux terrain en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire sousigné. Possession au 1er Mai prochain. S'adresser à

S'adresser à

19 fév.

JOHN OSTEL, ou à C. A. BRAULT, N. P.

A LOUER.

Possession au Premier de Mai.

LE MAGASIN rue Notre-Dame, maintenant occupé par MM. HANFORD & BELL, adjoint à celui de M. JOHN HAY, pour les conditions, s'adresser à

12 mars

AUSTIN CUVILLIER,

A LOUER.

UNE MAISON et dépendances à Deux et Trois étages, située dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack.

Pour les conditions, s'adresser à

12 fév.

L. RAYMOND PLESSIS, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 162.

MAISON A LOUER.

DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc.

—Aussi—

Deux jolies maisons situées Rue St. Joseph (Faubourg St. Joseph) pour une petite famille avec un jardin à chaque glacière écurie &c.

S'adresser à

fév. 1847.

LOUIS DELAGRAVE, Rue des Commissaires à C. A. BRAULT N. P.

BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le DIVIDENDE Versement de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable le, ou après le Premier Mai prochain.

Montréal, 30 Mars 1847.

B. H. LEMOINE, Caissier.

Cours de Médecine à Québec.

LE DOCTEUR PAINCHAUD ouvrira son Cours sur la Médecine et sur les ACCOUCHEMENTS, dans la première semaine de Mai prochain. — 30 mars.

ON DEMANDE.

POUR l'INSTITUT CANADIEN, un jeune Garçon de 12 à 15 ans pour prendre soin de la chambre de nouvelle. S'adresser à ce bureau ou aux membres du comité.

26 mars 1847.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINGMARS, avertit ceux qui doivent à la dite faillite de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.

LOUIS PLAMONDON.

Montréal, 15 déc. 1846.

TOUT Personne endettée envers la Succession de feu Dame CATHERINE CHAUSSÉGROS DE LÉRY, veuve de feu Phn. JACQUES PHILIPPE SAUVAGE DE BEAUEU sont requises de payer au soussigné à l'HOTEL D'ORANGE, Rue Notre-Dame, ce qu'elles doivent; et toutes celles à qui la dite succession peut devoir sont priées de présenter leurs comptes aussi au Soussigné ou à D. E. Papineau, N. P. rue Notre-Dame No. 164.

5 mars 1847.

TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons. — A vendre à bon marché au No. 177, Rue St. Paul.

LOUIS PLAMONDON.

Montréal 12 février 1847.

Revue de Legislation et de Jurisprudence.

S. LELIÈVRE et F. RÉAL ANGERS

Reducteurs et Propriétaires,

PARAIT une fois par mois. L'abonnement est de six piastres par année, les frais de poste à part, payables d'avance.

On s'abonne chez E. R. FABRE & Cie., agent où les 1re et 2de livraisons sont en vente.

23 mars.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON :

Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, Secrétaire et Trésorier.
A. LaRoque, V. Président. H. Mulholland,
John E. Mills. L. H. Holton,
Jacob DeWitt, John Tully,
Joseph Bourrel, Damase Masson,
P. Beaubien, Joseph Grenier,
I. T. Drummond, Nelson Davis,
H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et dimanches (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

Montréal 19 février 1847.

TAPISSERIE.

6000 PIECES de TAPISSERIE (Papier bleu) pour Chambres) à vendre par

J. L. BEAUDRY & CIE.

19 mars. Vis-à-vis le Palais de Justice.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE,

PAR

MESSIRE LEON GINGRAS,

DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatiemment attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes en octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est nommé SELL. AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & Cie. et chez MM. CHAPLEAU & LAZARUS, Libraires. — Ainsi qu'à l'Évêché.

G. N. GOSSELIN, Agent.

Montréal, 15 janvier, 1847. 1 fs. 6s.



Chemin de Fer

DU

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE,

AVIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, s'adresseront au Parlement Provincial, à sa prochaine Session, pour obtenir un acte donnant à la Compagnie le privilège de construire le PONT projeté pour le passage du Chemin de Fer sur la Rivière Richelieu, sans levis.

Le dit Pont aura cinq espaces de cent cinquante pieds chacun, et un de pas moins de soixante pieds, sur le Canal. La plus basse surface de la charpente du pont sur le dernier espace, sera élevée au-dessus des plus hautes marées de vingt-sept pieds, quatre pouces de trente sept pieds quatre pouces au-dessus des basses eaux ordinaires, et trente pieds six pouces au-dessus de la hauteur moyenne de l'eau durant la saison de la navigation.

Par ordre

THOMAS STEERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie, Montréal, 26 mars 1847

LA CHIMIE AGRICOLE,

Mise à la portée de tout le Monde.

OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez

E. R. FABRE & CIE.

19 Février, 1847.

V. GUILBAULT, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166.

MONTRÉAL.

FABRICANT de Cadres de Mirols et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

{ No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et Cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, — à des prix modérés.

29 juillet, 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de Montréal,



M. GUILBAULT, à l'honneur d'un honneur aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.

On ne paye rien pour voir.

13 oct.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de son Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de passage passé devant MM. Girouard et Brault, notaires, et tel que le dit acte a été soussigné par le ministère de Mr. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé.

LOUIS DELAGRAVE, Procureur des héritiers Normandeau.

29 janv.

Procureur des héritiers Normandeau.



NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRÈRE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME.

(Vis-à-vis l'Église Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Grand-Britain, l'Albion, le Caldonia, l'Erasmus et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux au point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions
Cashmere et mouss. de laine du dernier goût
Soie caraculé et autres descriptions
Draps pilotes et castors, différentes couleurs
Dresdiner et Cashmir
Draps fins pour Dames et Messieurs
Étoffes à vente, du dernier goût
Flanelles, Couvertes et Pluies.

Le tout à des prix très modérés.

18 septembre.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par le mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., en main une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinture de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention.

Montréal, 9 déc. 1846.

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE.

VENDRE au magasin de M. A. LAFRAMBOISE, No. 155, Matché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grands assortis, pour Chambres, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Sacs Grés pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Caps et Mantoux, etc.

PORTER.

NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ces Porters anglais, car il se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard), les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. Je puis affirmer d'après l'expérience, — dit M. Child, auteur d'un *Traité pratique*, sur la fabrication du Porter, — qu'ils (les brasseurs de Londres) ne pourraient produire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues.

PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU, Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars,